

**Objet : Exonération de frais de scolarité pour certains élèves-ingénieurs en mobilité internationale**

Délibération du Conseil d'administration du 17 octobre 2019

Affichée au siège de la Régie le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-20000693-20191017-DCA2019042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2019

Reçue par le représentant de l'Etat, le :

**Le Conseil d'administration,**

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2005-DASCO 146-1°) des 11 et 12 juillet 2005 portant création de la Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale chargée de la gestion de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, école supérieure du génie urbain (EIVP) ;

Vu les statuts de la Régie et notamment leur article 18 ;

Vu la délibération 2016-056 du 24 novembre 2016 fixant le tarif des frais de scolarité applicable aux élèves de l'EIVP ;

Sur proposition du Président du Conseil d'administration ;

DELIBERE

**Article 1er :** Une réduction de 65% des frais de scolarité est accordée à trois élèves-ingénieurs de l'EIVP partant en double diplôme à l'international en 2019-2020, et soumis à des frais de scolarité dans leur institution d'accueil :

~~M. [Nom]~~, en MSc, double diplôme à l'University College of Dublin (Dublin, Irlande)

~~P. [Nom]~~, en MSc, double diplôme à l'University College of Dublin (Dublin, Irlande)

~~Q. [Nom]~~, en MSc, double diplôme à l'University College of Dublin (Dublin, Irlande)

**Article 2 :** Une réduction de 40% des frais de scolarité est accordée à trois élèves-ingénieurs de l'EIVP partant en redoublement partiel ou échange de semestre à l'international en 2019-2020, et soumis à des frais de scolarité dans leur institution d'accueil :

~~A. [Nom]~~, en MSc, double diplôme à l'Illinois Institute of Technology (Chicago, USA)

~~C. [Nom]~~, en échange de semestre à l'UTSEUS (Shanghai, Chine)



~~De [illegible]~~, en échange de semestre à l'UTSEUS (Shanghai, Chine)

**Article 3 :** Les taux de réduction prévus aux articles 1 et 2 se cumulent avec les exonérations partielles ou totales de frais de scolarité dont bénéficient les élèves boursiers ou fonctionnaires.

A handwritten signature or set of initials in black ink, located in the upper right quadrant of the page. The characters are stylized and difficult to decipher, but appear to consist of a vertical stroke on the left and a more complex, looped structure on the right.